

C'est avec plaisir que nous avons pris connaissance du compte rendu des réunions de filières et surtout de la précision liminaire : « *Le travail en filière ne se substitue pas aux instances de direction de la fédération. C'est un lieu d'élaboration de notre activité revendicative où nous avons besoin d'être plus précis et de formuler les choses ouvertement.* »

Il nous semble d'ailleurs que s'exprimer ouvertement fait partie des volontés affichées par le nouveau secrétariat fédéral. Alors allons-y !

Est-ce que le 7<sup>e</sup> Congrès de la FILPAC, en prenant le parti pris de l'avenir, a décidé de faire du passé table rase ?

Est-ce que le 7<sup>e</sup> Congrès de la FILPAC a décidé, en s'organisant en filière, de renoncer à toute activité hors presse, papier et distribution ?

Sans savoir ce qu'il en est pour la publicité ou l'édition, c'est pourtant bien le sentiment que laisse l'activité du Secrétariat fédéral depuis notre 7<sup>e</sup> Congrès aux camarades de l'imprimerie de labeur et de l'industrie graphique. Au moins à certains.

Quelques faits, sinon on va encore crier à la polémique ou à la victimisation :

- Si le compte rendu des réunions de filières évoque d'autres secteurs que la presse, le contenu reste essentiellement — pour ne pas dire exclusivement — autour des problématiques de la presse. D'ailleurs, les notes préparatoires « impression » et « distribution » allaient également dans ce sens.
- Le bilan des productions fédérales sur le site internet depuis le 7<sup>e</sup> Congrès est également parlant. Dans l'ordre du nombre de publications :
  - o 165 articles portent sur des questions de politique générale - internationale ou des initiatives confédérales.
  - o Presse : 99
  - o Distribution : 12
  - o Papier : 25
  - o Labeur 3 : 2 de Corbeil et 1 de Hebdoprint ; qui sont également des entreprises directement concernées par la presse
  - o Edition : 0
  - o Publicité : rien depuis 2010

Alors, soit l'analyse de l'activité du site internet reflète la réalité de l'activité fédérale et les déséquilibres sont flagrants, soit elle ne le reflète pas et ça pose la question du rôle du site dans notre activité.

On peut comparer ces chiffres à ceux qui nous ont été fournis par le secrétariat pour la mise en place des « filières ».

L'objet de cette intervention est donc d'interpeler le CEN pour qu'il se prononce sur cette situation afin de savoir si c'est une orientation politique qui nous aurait échappé ou s'il s'agit d'une dérive qu'il faudrait, dans ce cas, enrayer le plus rapidement possible afin de ne pas délaissier des filières industrielles dans lesquelles la représentation de la CGT est à construire ou à reconstruire.

Par ailleurs, toujours lors de ce 7<sup>e</sup> Congrès, nous avons exprimé nos interrogations sur la définition des filières définies dans le document d'orientation.

Or, nos craintes semblent justifiées puisque pour les 2 réunions de filière auxquelles nous avons participé, à part 3 camarades du labeur du SGLCE et de Bordeaux, seuls étaient présents des camarades de la presse. D'ailleurs, les thèmes et les problématiques évoqués ne concernaient que la presse.

On voit bien là qu'outre la filière papetière qui a sa pertinence comme filière économique et industrielle, les autres, dans le périmètre défini par le document d'orientation, sont des filières de métier qui n'ont comme pertinence supposée que de répondre aux problématiques du secteur presse et plus singulièrement, celles de la presse parisienne.

Il ne s'agit pas de minimiser l'importance de ce secteur d'activité.

Mais est-il responsable pour la CGT, qu'à côté de cela nous soyons incapables de construire et de poursuivre une activité syndicale sur le reste du champ économique de l'industrie graphique ?

Aussi, et sans remettre en cause les orientations adoptées au 7<sup>e</sup> Congrès, bien au contraire, n'est-il pas impératif d'agir pour qu'il n'y ait pas de rupture dans l'activité du secteur de l'imprimerie de labeur et de l'industrie graphique et pour que la convention collective nationale conserve, tant qu'elle le peut encore, son rôle, aussi minime soit-il ?

En complément des réunions de filière, qu'il faudra veiller à élargir aux camarades hors presse, nous avons besoin, tant qu'il y aura des conventions collectives, de réunir les camarades des entreprises qui les appliquent et de les impliquer dans l'intervention des délégations FILPAC.

Ou alors, il faut expliquer aux camarades qui siègent dans les commissions paritaires ce qu'ils y font, ce qu'ils disent et sur quels arguments ils s'appuient.

Nous avons décidé, en novembre dernier, de prendre ensemble le parti pris de l'avenir, en faisant en « sorte que les salariés ne soient pas spectateurs passifs de leur propre sort, fragmentés et dispersés au gré des réorganisations désormais permanentes. » (3<sup>e</sup> partie du doc d'orientation)

Comment faisons-nous pour y arriver si on ne les informe pas des enjeux et de l'avancée des négociations collectives nationales, qui restent malgré tout le dernier rempart social d'une majorité de salariés ?

J'en viens là sur l'incompréhension de la délégation FILPAC en commission paritaire de l'imprimerie de labeur et de l'industrie graphique, face au travail qu'elle a réalisé et à l'absence de relais du Secrétariat fédéral de ce travail pourtant pas si commun.

Pour rappel, et pour ceux qui n'auraient pas lu le communiqué que j'ai dû leur transmettre directement le 22 janvier :

- Le 2 janvier, surlendemain de Réveillon, la délégation patronale convoque une commission paritaire d'urgence pour une 3<sup>e</sup> réunion sur la politique salariale 2012, pour nous annoncer : qu'ils n'ont rien à nous proposer !
- Suite à cette provocation, l'ensemble des organisations syndicales rejoint la proposition de la CGT d'interpeller les salariés des entreprises par le communiqué que vous avez tous lu.

Si cette démarche est loin d'être la panacée, faire venir les 5 organisations confédérées, sur les positions de la CGT en matière de revendication salariale, et tout particulièrement en cette période de crise, n'est quand même pas si courant que ça.

Et il va de soi que cette démarche s'est faite en lien et en accord avec le secrétariat ou au moins le Secrétaire qui suivait le dossier jusque là.

Alors pourquoi après cela aucun relais fédéral et ce, malgré plusieurs visites et appels téléphoniques aux camarades concernés qui, à chaque fois m'ont assuré que cela allait être fait ?

Rien sur le site, rien aux membres du CEN et rien aux adhérents concernés !

On en revient là à ma première question :

Est-ce un acte manqué, un problème dû au manque de moyens ou à une surcharge de travail des camarades ? Ou s'agit-il d'une stratégie ? D'une orientation politique qui nous aurait échappé ?

En tout cas, il est important pour les camarades de la branche que la direction fédérale, et donc le CEN, apporte les précisions nécessaires pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise.

A moins que la délégation n'ait pas opté pour la bonne démarche. Auquel cas, il faut absolument développer et améliorer le travail fédéral en direction des délégations qui siègent en commissions paritaires afin qu'elles portent mieux les positions fédérales. Ou peut-être faut-il changer les délégations, pourquoi pas ? Mais clarifions la situation.

*Montreuil le 1<sup>er</sup> février 2012*